

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01519 Numéro SIREN : 400 978 888 Nom ou dénomination : 3T GROUP
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2022 sous le numéro de dépôt 986

certifié conforme
à l'original.

N° 2050-SD 2021

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3T Group

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 13 rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET* 4 0 0 9 7 8 8 8 0 0 0 3 2

Néant *

		Exercice N clos le.	
		3 0 0 9 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA	
	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 205 900
	Fonds commercial (1)	AH	152 450
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	516 852
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	20 000
	Constructions	AP	179 872
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 094
	Autres immobilisations corporelles	AT	57 813
	Immobilisations en cours	AV	
	Avances et acomptes	AX	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	132 780
	Créances rattachées à des participations	BB	3 961 283
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	594 220
	Autres immobilisations financières *	BH	5 780
	TOTAL (II)	BJ	6 832 044
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
	CRÉANCES	BX	463 030
	Autres créances (3)	BZ	780 083
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	DIVERS	CD	
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CE	
	Disponibilités	CF	75 270
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	26 636
	TOTAL (III)	CJ	1 345 020
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 177 064
		IA	1 732 668
			6 444 395

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

11 993

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2021

Désignation de l'entreprise		3T Group		Exercice N		
				Néant ☐ *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 780 008)			DA	2 780 008	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	(84 733)	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	295 425	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	6 333	
	Report à nouveau			DH	(1 482 050)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	833 726	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 348 709	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	9 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 149 012	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 793 592	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 500	
	Autres dettes			EA	127 301	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	15 281	
TOTAL (IV)			EC	4 095 686		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	6 444 395		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 087 686
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3T Group

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	500	FB		FC	500
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	1 213 910	FH		FI	1 213 910
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 214 410	FK		FL	1 214 410
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 176 325
	Autres produits (1) (11)					FQ	314
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 391 049
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	348 605
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 866
	Salaires et traitements*					FY	446 315
	Charges sociales (10)					FZ	203 292
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	21 233
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	9 995
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	343
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 072 648
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 318 400
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	447 261
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	4 969
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	109 375
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	109 375
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 329 845
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 329 845
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 220 471)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 540 222

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 3T Group		Néant ☐		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 999	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	11 999	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 001 161	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	29 800	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 030 961	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 018 962)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(312 467)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 959 683	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 125 957	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	833 726	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	10 999	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	9 743	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
	(13) dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Produits de cession des éléments d'actifs financiers cédés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	1 000
Pénalités et amendes	3 053			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	998 108			
Valeur nette comptable s/ immo financières cédées	29 800			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
Produits sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs	10 999	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise : 3T Group													Néant		*								
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations														
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ	1		D8	2		D9	3								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	1 926 531		KE			KF									
	Terrains							KG	20 000		KH			KI									
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants			L9			KJ			KK			KL								
		Sur sol d'autrui	Dont Composants			M1			KM			KN			KO								
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2			KP	179 872		KQ			KR								
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3			KS	5 094		KT			KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	26 258		KW			KX									
		Matériel de transport *						KY	14 469		KZ			LA									
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	77 345		LC			LD	2 760								
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF			LG									
	Immobilisations corporelles en cours							LH			LI			LJ									
	Avances et acomptes							LK			LL			LM									
	TOTAL III							LN	323 038		LO			LP	2 760								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M			8T								
		Autres participations							8U	5 349 867		8V			8W	3 087 878							
Autres titres immobilisés							1P			1R			1S										
Prêts et autres immobilisations financières							1T	592 506		1U			1V	7 494									
TOTAL IV							LQ	5 942 373		LR			LS	3 095 373									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	8 191 942		ØH			ØJ	3 098 132									
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN	par virement de poste à poste		1		CØ	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO					LV	51 329				LW	1 875 202		1X			
	Terrains						IP					LX					LY	20 000		LZ			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				IQ					MA					MB			MC				
		Sur sol d'autrui				IR					MD					ME			MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS					MG					MH	179 872		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT					MJ					MK	5 094		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU					MM					MN	26 258		MO			
		Matériel de transport					IV					MP	12 000				MQ	2 469		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW					MS	51 019				MT	29 086		MU			
		Emballages récupérables et divers*					IX					MV					MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY					MZ					NA			NB			
	Avances et acomptes						NC					ND					NE			NF			
	TOTAL III						IY					NG	63 019				NH	262 779		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ					ØU					M7			ØW		
		Autres participations						IØ					ØX	4 343 683				ØY	4 094 063		ØZ		
Autres titres immobilisés						II					2B					2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières						I2					2E					2F	600 000		2G				
TOTAL IV						I3					NJ	4 343 683				NK	4 694 063		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4					ØK	4 458 030				ØL	6 832 044		ØM				

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2021

Exercice N clos le 3 10 0 9 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: 3T Group

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise 3T Group

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 267 304	PF		PG	51 329	PH	1 215 975
Terrains		PI	20 000	PJ		PK		PL	20 000
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	142 864	PW	12 453	PX		PY	155 317
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 467	QA	762	QB		QC	3 229
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	17 892	QE	1 282	QF		QG	19 174
	Matériel de transport	QH	13 119	QI	494	QJ	12 000	QK	1 613
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	68 367	QM	6 242	QN	51 019	QO	23 590
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	264 708	QV	21 233	QW	63 019	QX	222 922
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 532 011	ØP	21 233	ØQ	114 347	ØR	1 438 897

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ^{3T} Group		Néant ☐ *			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	9 995	UF	2 166 581
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 3T Group										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	3 961 283		UM			UN	3 961 283		
	Prêts (1) (2)			UP	594 220		UR			US	594 220		
	Autres immobilisations financières			UT	5 780		UV			UW	5 780		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	11 993						11 993		
	Autres créances clients			UX	451 036		451 036						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	18 726		18 726						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	55 696		55 696						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	15 919		15 919						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	687 730		687 730						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 012		2 012						
	Charges constatées d'avance			VS	26 636		26 636						
	TOTAUX			VT	5 831 032		VU	1 257 756		VV	4 573 277		
RENOVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	7 407								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	8 000						8 000			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 149 012		2 149 012							
Personnel et comptes rattachés			8C	23 508		23 508							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	102 380		102 380							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	1 344 854		1 344 854							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	284 019		284 019							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	38 830		38 830							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	1 500		1 500							
Groupe et associés (2)			VI	1 000		1 000							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	127 301		127 301							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	15 281		15 281							
TOTAUX			VY	4 095 686		VZ	4 087 686		8 000				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : 3T Group		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	* Exercice N, clos le : 30/09/2020					
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	833 726			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	5 712				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	395				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	3 053				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	342 003			
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme						I8		
		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						ZN			
		- imposées aux taux de 0 %						WN			
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme		WO			
						- Plus-values soumises au régime des fusions		XR			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	1 308 160			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3			
						TOTAL I		WR	2 493 049		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV		
			- imposées au taux de 0 %						WH	24 300	
			- imposées au taux de 19 %						WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB		
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales*		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA		
	Produit net des actions et parts d'intérêts		Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX		
	Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY		
Majoration d'amortissement*							XD				
Abattement sur le bénéfice et exonérations*		Entreprises nouvelles - (Régime d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 octies A)		L5		XF	
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Société investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC			
				Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			XG	1 317 125	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	1 341 425
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 151 624			
	déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	1 151 624		XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

N° 2058-A-SD

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>3T Group</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	31 179
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis AL. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmntant du transfert).

Désignation de l'entreprise 3T Group										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	309 035	AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(1 791 085)		- Autres réserves		ZD				
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE				
							Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I			ØF	(1 482 050)		Report à nouveau		ZG	(1 482 050)			
										TOTAL II		ZH	(1 482 050)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	23 545			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ	148 420			
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU	9 227			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	15 847			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	151 566			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	348 605			
									YW				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								9Z	42 866			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								YX	42 866			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YY	306 009			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YZ	68 449			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								ØB	390 615			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØS				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ZK	%			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059- (Si oui cocher 1 sinon 0) ZR						
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA			Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL			24 300			
				Plus-values à 19% JM			Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD			1 257 441			Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO			
				Plus-values à 19% JP			Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			1			N° SIRET de la société mère du groupe JJ			40097888800032			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 3T Group

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués ou franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 Logiciel SA 11122002	2 500			2 500	
	2 Logiciel PR 26032003	6 818			6 818	
	3 Logiciel PR 10042003	828			828	
	4 Logiciel PR 21052003	328			328	
	5 Logiciel SA 18062003	1 828			1 828	
	6 Logiciel SA 24062003	1 868			1 868	
	7 Logiciel UR 26032004	6 866			6 866	
	8 Logiciel Ac 09042004	1 303			1 303	
	9 Logiciel CA 21092005	4 555			4 555	
	10 Logiciel CA 19102005	2 195			2 195	
	11 Logiciel S 15072008	2 000			2 000	
	12 Infflux log 31072008	2 480			2 480	

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				24 300	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑫					(4 000)	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑬						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

Désignation de l'entreprise 3T Group

Nature et date d'acq. des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	PROMOSOFT - Ordinateurs	1 790			1 790	
	PROMOSOFT - Ordinateurs	2 192			2 192	
	PROMOSOFT - Onduleur 150	683			683	
	CARREFOUR - Ecran 061020	793			793	
	AMMI DSI - Imprimante H	302			302	
	Comptoir des Lustres - L	1 459			1 459	
	DACTYL BURO - Photocopie	8 647			8 647	
	AMMI DSI - unité centra	578			578	
	AMMI DSI - ordinateur V	683			683	
	Grosbill - ordinateur BM	964			964	
	AMMI DSI - micro MCT 14	541			541	
	GB Distribution 2 bureau	1 050			1 050	
AMMI DSI - micro portab	1 107			1 107		

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*[illegible]

Désignation de l'entreprise 3T Group

Nature et date d'acq. des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	AMMI DSI - Vidéo-project	1 250			1 250	
	AMMI DSI - Camescope SO	350			350	
	AMMI DSI - Ecran plat B	165			165	
	GB Distribution bureaux	1 050			1 050	
	AMMI DSI - Imprimante c	615			615	
	AMMI DSI - micro portab	1 047			1 047	
	AMMI DSI HP Licence 1512	1 016			1 016	
	BOULANGER portable Sony	785			785	
	DARTY ordinateur unité S	752			752	
	TOPDEQ fauteuil directio	559			559	
	PROMOSOFT ordinateur FSC	863			863	
	Titres VIA LOGISTIQUE SA	5 000				5 000
Titres SERCO	22 300				22 300	

[illegible]

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise 3T Group

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acq. des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1 - Immobilisations *	Titres NOVOCOM	2 000				2 000

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

1 - Immobilisations *	Prix de vente * ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
1 - Immobilisations *						(2 000)	

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise 3T Group

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3T Group

Néant ☐ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3T Group					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 3T Group		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102019		et clos le : 30092020	
		Durée en nombre de mois ☐ 1 ☐ 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 214 410	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 214 410	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	314	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	314	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	54 123	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	146 062	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	1 021	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	343	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	28 800	
TOTAL 3	OJ	230 349	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	984 375
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	984 375
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ au
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

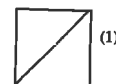
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 4 0 0 9 7 8 8 8 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3T Group

ADRESSE (voie) 13 rue du Moulin de la Canne

CODE POSTAL 45300

VILLE PITHIVIERS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 180696

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique TANCHOU Prénom(s) VALERIE

Nom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 180696

Naissance : Date 03011966 N° Département 94 Commune SAINT MANDE Pays FR

Adresse : N° 1 Voie AVENUE GEORGES BRASSENS

Code Postal 13100 Commune AIX EN PROVENCE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 4 0 0 9 7 8 8 8 8 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3T Group

ADRESSE (voie) 13 rue du Moulin de la Canne

CODE POSTAL 45300

VILLE PITHIVIERS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

8

Forme juridique	SRL	Dénomination	MARIGNY TUBES	N° SIREN (si société établie en France)	0 8 6 6 8 0 5 0 1	% de détention	100
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DE LA FONTAINE ROULIN	Code Postal	45170	Commune	NEUVILLE AUX BOIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIA LOGISTIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 1 9 9 8 8 6 1	% de détention	95
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	LE CESAR	N° SIREN (si société établie en France)	4 8 3 8 5 7 8 0 1	% de détention	96
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	LA FONTAINE	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 4 7 9 8 1 9 5	% de détention	50
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DE LA FONTAINE ROULIN	Code Postal	45170	Commune	NEUVILLE AUX BOIS
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	AURIS	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 9 2 9 9 0 8 9	% de détention	19
Adresse :	N° ZI	Voie	RUE DU MOULIN DE LA CANNE	Code Postal	45300	Commune	PITHIVIERS
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	MAISON RABIEGA	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 2 1 5 3 1 0 1	% de détention	99
Adresse :	N° 516	Voie	CLOS DIERE - ROUTE DE LORGUES - DOMAINE RABIEGA	Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	SERCO	N° SIREN (si société établie en France)	4 5 3 0 1 1 7 1 0	% de détention	100
Adresse :	N° 516	Voie	ROUTE DE LORGUES-DOMAINE RABIEGA-CLOS DIERE	Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	NOVOCOM	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 1 2 0 0 0 2 8	% de détention	100
Adresse :	N° 516	Voie	ROUTE DE LORGUES-DOMAINE RABIEGA-CLOS DIERE	Code Postal	83300	Commune	DRAGUIGNAN
				Pays	FR		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	X	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
3T Group ZI 13 rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS France		ZI 13 rue du Moulin de la Canne 45300 PITHIVIERS	
SIRET 40097888800032			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	Holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	651 624	Bénéfice imposable à 28 %	500 000	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	24 300				

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 100
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 28042021 Lieu : PITHIVIERS Qualité : PRESIDENTE Nom du signataire : MME TANCHOU VALERIE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2021)

Si déposé néant, cochez la case ☒ X

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e		
		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis (5)				
				Total (a à h)

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

ANNEXE 1 - RENSEIGNEMENTS SUR CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8
J DIVERS							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE REGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

conforme à l'original


3 T GROUP
S.A.S. au capital de 2 780 007,96 Euros
ZI rue du Moulin de la Canne 45300 – PITHIVIERS
RCS ORLEANS 400 978 888

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 septembre 2020

Le 31 mars 2021
à 14h30,

L'unique actionnaire, de la société anonyme par actions simplifiée dénommée "3T GROUP", au capital social de 2 780 007,96 Euros divisé en 180 696 actions, ayant son siège à PITHIVIERS (45300), ZI, 13 rue du Moulin de la Canne, a étudié l'ordre du jour ci-après relaté.

Ordre du Jour

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidente,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 septembre 2020 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entre la société et ses dirigeants ou associés,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire et Commissaire aux comptes suppléant
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par l'unique actionnaire présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

Monsieur Claude GUITARD, commissaire aux comptes titulaire de la société régulièrement convoqué est absent excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou ayant donné pouvoir possèdent 180 696 actions sur les 180 696 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant le quorum requis est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2020,
- le rapport de gestion établi par la Présidente,
- les rapports établis par le commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La Présidente déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chaque actionnaire huit jours au moins avant la date de la présente assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

La Présidente déclare également que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués au commissaire aux comptes dans les délais prévus par la loi.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La Présidente rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

Puis elle présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers.

Enfin la Présidente donne lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et son/sa président(e) ou associés ;

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Elle fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 30 septembre 2020 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 833 726.01 Euros.

En conséquence, l'assemblée donne à la Présidente quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice net de l'exercice..... 833 726.01 Euros :

- Au poste Report à nouveau débiteur..... 833 726.01 Euros
qui est ainsi porté à la somme de - 648 323.73 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 2 348 709.05 Euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte de chacune des conventions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle constate la fin des mandats du Commissaire aux comptes titulaire – Monsieur Claude GUITARD - 13 bis rue Gambetta 45200 MONTARGIS et du Commissaire aux comptes suppléant – Madame Nadia HERON – 13 bis rue Gambetta 45200 MONTARGIS à l'exercice clos 2020. La présidente remercie les commissaires aux comptes pour le travail accompli.

En conséquence, l'assemblée générale ordinaire annuelle décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire à Monsieur Claude GUITARD né le 16/04/1958 à Paris demeurant 13 bis rue Gambetta 45200 MONTARGIS, un mandat de 6 ans à compter 1^{er} octobre 2020

Parallèlement, l'assemblée générale ordinaire annuelle décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes suppléant à Madame Nadia HERON né le 30/06/1959 à Paris demeurant 13 bis rue Gambetta 45200 MONTARGIS, un mandat de 6 ans à compter du 01 octobre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle donne tous pouvoirs à la présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente





Cabinet Guitard

Nadia GUITARD
Claude GUITARD
D.U. 3^{ème} cycle de droit de l'entreprise
Panthéon - ASSAS
DESS de gestion fiscale
Diplômé en droit fiscal Européen

- 1. Experts-Comptables
Diplômés par l'Etat
Inscrits au tableau de l'ordre
des experts comptables
de la région d'Orléans
- 2. Commissaires aux comptes
Inscrits membres
De la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

13 bis rue Gambetta 45200 Montargis
Tél. : (00 33) 02 38 88 50 91
Fax : (00 33) 02 38 88 16 43
SIRET 401 343 512 00026 APE 6920Z

70, rue Amiel - 75014 Paris
Tél. : (00 33) 01 43 55 95 82
Fax : (00 33) 01 43 55 95 86
SIRET 401 343 512 00034 APE 6920Z

Donnée à l'origine

3T GROUP

Siège social : ZI du moulin de la canne - 45300 PITHIVIERS -

S.I.R.E.T. 400 978 888 00032 - CODE ACTIVITE 7010 Z.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 30 septembre 2020

Acceptant le règlement des sommes dues
par chèques libellés en son nom en sa qualité
de membre d'un centre de gestion agréé
par l'administration fiscale
N° formation 244 501 43
TVA FR 85 401 512 00026

Membre de



e-mail : cabinet.guitard@cng-guitard.com
<http://cng-cabinetguitard.com>

3 T GROUP
SAS au capital de 2 780 007,96 €
Siège social : ZI du moulin de la canne
45300 – PITHIVIERS -

400 978 888 RCS ORLEANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2020

À l'Actionnaire unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Associé Unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3 T GROUP relatifs à l'exercice clos le 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidente le 2 février 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 3 T GROUP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

5

Il est à rappeler que votre société, pour les titres de participation de ses filiales, ces derniers sont évalués à leur prix d'acquisition. En outre, sont attachées à ces titres des créances.

Mes travaux ont consisté à apprécier les valeurs retenues pour chacun des éléments rappelés ci-dessus, et ce sur la base des données, hypothèses et informations fournies par la Direction.

Mes travaux ont également consisté à apprécier les opérations inter-société du groupe dans le cadre des conventions établies.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 10 mars 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Actionnaire unique.

Je porte à votre connaissance que je n'ai pas eu communication des éléments nécessaires au contrôle des informations relatives aux délais de paiement ; je ne peux pas me prononcer sur leur conformité.

Autres informations

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTARGIS, le 14 mars 2021

Claude GUITARD
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 205 900	1 205 900	(0)	(0)
Fonds commercial	152 450		152 450	152 450
Autres immobilisations incorporelles	516 852	10 075	506 777	506 777
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 875 202	1 215 975	659 227	659 227
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	20 000	20 000	0	0
Constructions	179 872	155 317	24 555	37 008
Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 094	3 229	1 866	2 628
Autres immobilisations corporelles	57 813	44 376	13 436	18 695
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	262 779	222 922	39 857	58 331
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence		282 287	(282 287)	
Autres participations	132 780	1 490	131 290	136 790
Créances rattachées à des participations	3 961 283		3 961 283	2 762 719
Autres titres immobilisés				
Prêts	594 220		594 220	586 814
Autres immobilisations financières	5 780		5 780	5 693
TOTAL immobilisations financières :	4 694 063	283 777	4 410 286	3 492 015
ACTIF IMMOBILISÉ	6 832 044	1 722 674	5 109 370	4 209 572
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	463 030	9 995	453 035	612 450
Autres créances	780 083		780 083	192 045
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 243 113	9 995	1 233 118	804 495
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	75 270		75 270	252 218
Charges constatées d'avance	26 636		26 636	9 742
TOTAL disponibilités et divers :	101 907		101 907	261 961
ACTIF CIRCULANT	1 345 020	9 995	1 335 025	1 066 456
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	8 177 064	1 732 668	6 444 395	5 276 028

Bilan Passif

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		
TOTAL situation nette :		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES		

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :		
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES		

Ecarts de conversion passif		
-----------------------------	--	--

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

Compte de Résultat (Première Partie)

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
Ventes de marchandises	500		500	637 330
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 213 910		1 213 910	862 945
Chiffres d'affaires nets	1 214 410		1 214 410	1 500 275
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 176 325	15 952
Autres produits			314	17
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 391 049	1 516 244
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			348 605	389 800
TOTAL charges externes :			348 605	389 800
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			42 866	35 837
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			446 315	379 619
Charges sociales			203 292	133 281
TOTAL charges de personnel :			649 607	512 900
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			21 233	24 250
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			9 995	2 424 568
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			31 228	2 448 818
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			343	5
CHARGES D'EXPLOITATION			1 072 648	3 387 360
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 318 400	(1 871 116)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 318 400	(1 871 116)
Bénéfice attribué ou perte transférée	447 261	
Perte supportée ou bénéfice transféré	4 969	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		1 695
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	109 375	73 800
Reprises sur provisions et transferts de charges		20 000
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	109 375	95 494
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		25 790
Intérêts et charges assimilées	1 329 845	23 577
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 329 845	49 367
RÉSULTAT FINANCIER	(1 220 471)	46 127
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 540 222	(1 824 988)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 999	41 399
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		13 659 500
	11 999	13 700 899
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 001 161	7 496
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 800	13 659 500
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	1 030 961	13 666 996
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 018 962)	33 903
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(312 467)	
TOTAL DES PRODUITS	3 959 683	15 312 638
TOTAL DES CHARGES	3 125 957	17 103 723
BÉNÉFICE OU PERTE	833 726	(1 791 085)

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce – articles 9 et 11 – décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7,21,24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 99.03 du 29/04/99 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Complément d'Informations Relatif au Bilan

Evènements significatifs au cours de l'exercice 2019-2020

5

CONFIDENTIEL

Résultat d'exploitation

CONFIDENTIEL

Résultat exceptionnel

CONFIDENTIEL

Autres immobilisations incorporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Aménagements des terrains	Linéaire	10 ans
Constructions	Linéaire	10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Valeur d'origine des titres :

- Titres VIA LOGISTIQUE	95 000 €
- Titres MTA	1 €
- Titres SCI de la Fontaine	1 500 €
- Titres LE CESAR	34 599 €
- Titres SCI AURIS	190 €
- Titres SCI RABIEGA	1 490 €

TOTAL 132 780 €

Evaluation des créances et des dettes
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 10 500 € HT

5

Immobilisations

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 926 531		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 926 531		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	20 000		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	179 872		
Installations techniques et outillage industriel	5 094		
Installations générales, agencements et divers	26 258		
Matériel de transport	14 469		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	77 345		
Emballages récupérables et divers			2 760
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	323 038		2 760
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	5 349 867		3 087 878
Autres titres immobilisés	592 506		7 494
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	5 942 373		3 095 373
TOTAL GÉNÉRAL	8 191 942		3 098 132

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		51 329	1 875 202	
TOTAL immobilisations incorporelles :		51 329	1 875 202	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			20 000	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			179 872	
Inst. techn., matériel et out. industriels			5 094	
Inst. générales, agencements et divers			26 258	
Matériel de transport			2 469	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		12 000	29 086	
Emballages récupérables et divers		51 019		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		63 019	262 779	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		4 343 683	4 094 063	
Autres titres immobilisés			600 000	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		4 343 683	4 694 063	
TOTAL GÉNÉRAL		4 458 030	6 832 044	

Amortissements

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	1 267 304		51 329	1 215 975
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 267 304		51 329	1 215 975
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	20 000			20 000
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	142 864	12 453		155 317
Installations techn. et outillage industriel	2 467	762		3 229
Inst. générales, agencements et divers	17 892	1 282		19 174
Matériel de transport	13 119	494	12 000	1 613
Mat. de bureau, informatique et mobil.	68 367	6 242	51 019	23 590
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	264 708	21 233	63 019	222 922
TOTAL GÉNÉRAL	1 532 011	21 233	114 347	1 438 897

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	5			
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	2 450 358		2 166 581	283 777
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours		9 995		9 995
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 450 358	9 995	2 166 581	293 772

TOTAL GÉNÉRAL	2 450 358	9 995	2 166 581	293 772
----------------------	------------------	--------------	------------------	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	3 961 283		3 961 283
Prêts	594 220		594 220
Autres immobilisations financières	5 780		5 780
TOTAL de l'actif immobilisé :	4 561 283		4 561 283
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	11 993		11 993
Autres créances clients	451 036	451 036	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	18 726	18 726	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 696	55 696	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	15 919	15 919	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	687 730	687 730	
Débiteurs divers	2 012	2 012	
TOTAL de l'actif circulant :	1 243 113	1 231 119	11 993
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	26 636	26 636	

TOTAL GÉNÉRAL	5 831 032	1 257 756	4 573 277
----------------------	------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 000		8 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 149 012	2 149 012		
Personnel et comptes rattachés	23 508	23 508		
Sécurité sociale et autres organismes	102 380	102 380		
Impôts sur les bénéfices	1 344 854	1 344 854		
Taxe sur la valeur ajoutée	284 019	284 019		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	38 830	38 830		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 500	1 500		
Groupe et associés	1 000	1 000		
Autres dettes	127 301	127 301		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 281	15 281		

TOTAL GÉNÉRAL	4 095 686	4 087 686	8 000	
----------------------	------------------	------------------	--------------	--

Charges à Payer

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 280
Dettes fiscales et sociales	52 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	115 515

5

Produits à Recevoir

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	149
Disponibilités	
TOTAL	149

Charges et Produits Constatés d'Avance

3T Group

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	26 636	15 281
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	26 636	15 281